

1

Tu es français.e ou de double nationalité et tu as 16 ans.

2

Rends-toi en mairie avec tes papiers d'identité français (et de 2ème nationalité si tu es concerné.e).



3

Tu seras convoqué.e 8 à 12 mois plus tard pour effectuer ta **Journée Défense et Citoyenneté** (JDC).

4

Tu obtiendras ton certificat de participation indispensable pour : le permis de conduire, le CAP/BAC ou encore les concours.

## Pour plus d'informations







